

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03540

Numéro SIREN : 805 248 648

Nom ou dénomination : A.C.E ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/016091

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/016091**
n° de gestion : **2014B03540**
n° SIREN : **805 248 648 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 12/07/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.C.E ENERGIES - Société par actions simplifiée
4 domaine de Pavie 31450 Deyme -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2301203

certifié conforme à l'original

IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS
S.A. A.C.E. ENERGIES
4 Domaines de Pavié
31450 DEYME
TOULOUSE - Stet 805 248 648 000

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquiés C-I-1), cocher la case				Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquiés C-I-2), cocher la case	
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SASU A.C.E ENERGIES		4 domaines de Pavié	
SIRET	8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8	31450 DEYME	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	6 827	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	38 120				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquiés)		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	SII cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
dans le secteur productif, art. 244 quater W			dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL Cabinet Eric PUBILL 82 rue de Fenouillet BP 82402 31200 TOULOUSE Tél: 05.61.13.59.59	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 08/03/2019 Lieu DEYME
Tél:	Qualité et nom du signataire: Président
	Signature FARCOT Antoine

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »)

Désignation de l'entreprise SASU A.C.E ENERGIES Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 domaine de Pavié 31450 DEYME

Numéro SIRET * 8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016	240	240
	Immobilisations corporelles *	028	030	16 109	7 824
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	16 349	7 824
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	6 374	7 133
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	48	15 311
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	42 956	11 719
	Charges constatées d'avance *	092	094	31	18
	Total II	096	098	49 410	34 180
Total général (I+II)		110	112	65 759	7 824
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500	1 500
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		150	150
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132	3 296	3 293
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		37 318	23 868
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		42 264	28 811
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		288	144
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	172	5 736	12 132
	Produits constatés d'avance	174		3 251	
	Total III	176		15 671	16 325
Total général (I + II + III)				57 935	45 135
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SASU A.C.E ENERGIES**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7 Néant

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209			210		
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215			214		
		services *			217			218	68 156	39 593
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée *									224
	Subventions d'exploitation reçues									226
	Autres produits									230
										232
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232
										232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234
	Variation de stock (marchandises) *									236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)						242	19 860	8 262
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243	633	244	913	822
	Rémunérations du personnel *									250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252
	Dotations aux amortissements *									254
	Dotations aux provisions									256
PRODUITS ET CHARGES D'IMPOTS	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262	11	0
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
	Total des charges d'exploitation (II)									264
										264
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270
	Produits financiers (III)									280
	Produits exceptionnels (IV)									290
	Charges financières (V)									294
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347				300		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348						
RÉINTÉGRATIONS	Impôts sur les bénéfices * (VII)									306
										306
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310
										310
	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2								312
										312
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318
	Provisions non déductibles *									322
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033 not)									324
DÉDUCTIONS	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés		247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			330
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option					(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997
	Entreprise nouvelles (44 series)	986		Zone franche urbaine (44 octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 series)	981		Jeune entreprise innovante (44 series A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	
	Divers (44 quinquies)	345		Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art 44 sexdecies)	992	350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"									655
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								352
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									356
	Déficits antérieurs reportables : *									360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								370

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
Impôts et taxes non déductibles		
Total des réintégrations diverses		

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	240	412		414		416	240	240
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	1 153	442		444		446	1 153	1 153
	Installations générales agencements divers	450	10 369	452		454		456	10 369	10 369
	Matériel de transport	460	4 292	462		464		466	4 292	4 292
	Autres immobilisations corporelles	470	296	472		474		476	296	296
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	16 349	492		494		496	16 349	16 349
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	471	532	231	534		536	702	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 599	542	1 297	544		546	4 896	
	Matériel de transport	550	1 273	552	859	554		556	2 132	
	Autres immobilisations corporelles	560	51	562	43	564		566	94	
TOTAL		570	5 394	572	2 430	574		576	7 824	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,5 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)						591				
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.C.E ENERGIES

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	14 708
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 915
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2019

Page 8

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 8 0 5 2 4 8 6 4 8 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.C.E ENERGIES

ADRESSE (voie) 4 domaine de Pavié

CODE POSTAL 31450

VILLE

DEYME

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	150

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M. Nom patronymique FARCOT Prénom(s) Antoine

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 150

Naissance Date 220861 N° Département 99 Commune TEHERAN Pays Iran

Adresse : N° 4 Voie domaine de Pavié

Code postal 31450 Commune DEYME Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

4

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			31.39
31/12/2018 9 40 SOPHIASSUR	11.89		
31/12/2018 9 NERANCE	19.50		
COMPTES DE PASSIF			
48700000 PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE			3 251.00
31/12/2018 9 PCA FACTURE QUALIENR		3 251.00	

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		240.00	240.00		
20510000	MARQUE DEPOSEE	240.00	240.00		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		8 285.11	10 715.11	2 430.00	22.68
21540000	MATERIEL INDUSTRIEL	1 152.62	1 152.62		
21810000	AGENCEMENTS	10 368.60	10 368.60		
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	4 291.52	4 291.52		
21840000	MOBILIER DE BUREAU	296.37	296.37		
28154000	AMORT. MATERIEL ET OUTILLAGE	702.00	471.00	231.00	49.04
28181000	AMORT. AGENCEMENT AMENAGEMENT	4 896.00	3 599.00	1 297.00	36.04
28182000	AMORT. MATERIEL DE TRANSPORT	2 132.00	1 273.00	859.00	67.48
28184000	AMORT MOBILIER DE BUREAU	94.00	51.00	43.00	84.31
TOTAL I		8 525.11	10 955.11	2 430.00	22.18
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		6 374.14	7 132.64	758.50	10.63
41100000	CLIENTS	6 374.14	7 132.64	758.50	10.63
AUTRES CREANCES		48.00	15 310.60	15 262.60	99.69
44400000	IMPOT/BENEFICE		6 084.00	6 084.00	100.00
44566000	TVA DEDUCTIBLE S/ BIENS	48.00	24.00	24.00	100.00
45510000	C/C FARCOT Antoine		9 202.60	9 202.60	100.00
DISPONIBILITES		42 955.98	11 719.43	31 236.55	266.54
51210000	BANQUE POPULAIRE	42 955.98	11 719.43	31 236.55	266.54
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		31.39	17.69	13.70	77.44
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31.39	17.69	13.70	77.44
TOTAL II		49 409.51	34 180.36	15 229.15	44.56
TOTAL GENERAL		57 934.62	45 135.47	12 799.15	28.36

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 500.00	1 500.00		
10130000 CAPITAL SOUCRIT APPELE VERSE		1 500.00	1 500.00		
RESERVE LEGALE		150.00	150.00		
10610000 RESERVE LEGALE		150.00	150.00		
AUTRES RESERVES		3 295.69	3 292.99	2.70	0.08
10680000 AUTRES RESERVES		3 295.69	3 292.99	2.70	0.08
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		37 317.87	23 867.70	13 450.17	56.35
TOTAL I		42 263.56	28 810.69	13 452.87	46.69
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		288.00	144.00	144.00	100.00
40100000 COLLECTIF		288.00	144.00	144.00	100.00
AUTRES DETTES		12 132.06	16 180.78	4 048.72	25.02
44250000 ETATS IMPOTS ASSOCIES			14 600.00	14 600.00	100.00
44400000 IMPOT/BENEFICE		3 417.00		3 417.00	
44551000 TVA A PAYER		1 917.00	392.00	1 525.00	389.03
44570000 TVA COLLECTEE		1 062.35	1 188.78	126.43	10.64
45510000 C/C FARCOT Antoine		5 735.71		5 735.71	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		3 251.00		3 251.00	
48700000 PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE		3 251.00		3 251.00	
TOTAL III		15 671.06	16 324.78	653.72	4.00
TOTAL GENERAL		57 934.62	45 135.47	12 799.15	28.36

4

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	68 156.43		39 592.85		28 563.58	72.14
70600000 FORMATION 20%	28 981.60		5 342.00		23 639.60	442.52
70620000 EXPERTISE 20%	39 082.65		33 742.93		5 339.72	15.82
70853000 DEPLACEMENTS 20%	92.18		507.92		415.74	81.85
AUTRES PRODUITS	3.99		1.39		2.60	187.05
75800000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	0.98				0.98	
75882000 REGUL COMPTE DIVERS	3.01		1.39		1.62	116.55
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	68 160.42		39 594.24		28 566.18	72.15
AUTRES CHARGES EXTERNES	19 859.68		8 262.36		11 597.32	140.36
60500000 SOUS-TRAITANCE	7 148.75				7 148.75	
60630000 PETIT OUTILLAGE	1 784.96				1 784.96	
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	84.16		749.87		665.71	88.78
60680000 CARBURANT	120.38				120.38	
61310000 LOYER	3 000.00		3 000.00			
61350000 LOCATION VEHICULE	426.47				426.47	
61555000 ENTRETIEN MATERIEL			258.89		258.89	100.00
61600000 ASSURANCES	138.30		120.00		18.30	15.25
62260000 HONORAIRES	1 560.00		1 440.00		120.00	8.33
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	47.96		42.84		5.12	11.95
62311000 PUBLICITE			12.00		12.00	100.00
62312000 HEBERGEMENT/DOMAINE/INTERNET	12.00				12.00	
62510000 VOYAGES DEPLACEMENTS	4 384.16		1 694.59		2 689.57	158.72
62560000 MISSIONS RECEPTIONS	287.23		102.08		185.15	181.38
62600000 POSTE TELECOM	390.56		754.12		363.56	48.21
62750000 SERVICES BANCAIRES	236.00		264.95		28.95	10.93
62810000 COTISATIONS	238.75		340.80		102.05	29.94
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	913.00		822.00		91.00	11.07
63330000 FORMATION CONTINUE ORGANISME	280.00				280.00	
63331000 FORMATION CONTINUE STAGES			205.00		205.00	100.00
63511000 TAXE PROFESSIONNELLE	633.00		617.00		16.00	2.59
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 430.00		2 430.00			
68110000 DOTATIONS AUX AMORT.DES IMMOB.	2 430.00		2 430.00			
AUTRES CHARGES	10.87		0.18		10.69	NS
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	10.87		0.18		10.69	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	23 213.55		11 514.54		11 699.01	101.60
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	44 946.87		28 079.70		16 867.17	60.07
IMPOTS SUR LES BENEFICES	7 629.00		4 212.00		3 417.00	81.13
69500000 IMPOT/BENEFICES	7 629.00		4 212.00		3 417.00	81.13
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	37 317.87		23 867.70		13 450.17	56.35

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

4

« A.C.E ENERGIES »

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

Siège social : 4 Domaine de Pavie

31450 DEYME

Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an Deux Mille Dix-Neuf, le 1^{er} mai à 14 heures, au siège social, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2018 clos le 31 décembre 2018,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2018,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Etaient présents :

- Monsieur FARCOT Antoine (150 parts),



*certifié conforme
à l'original*




s.a.s.u. A.C.E ENERGIES
4 Domaine de Pavie
31450 DEYME
RCS TOULOUSE - Siret 805 248 648 00018

« A.C.E ENERGIES »

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 1.500 EUROS

Siège social : 4 Domaine de Pavie

31450 DEYME

Siret 805 248 648 00018 R.C.S. Toulouse (2014 B 03540)

---- 00 ----

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1^{er} MAI 2019**

*certifié conforme
à l'original*

L'an Deux Mille Dix-Neuf, le 1^{er} mai à 14 heures, au siège social,

- Monsieur FARCOT Antoine,



A été convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SASU A.C.E ENERGIES par Monsieur FARCOT, Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du rapport d'activité de la société pendant l'exercice 2018 clos le 31 décembre 2018,
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2018,
3. Quitus au Président,
4. Affectation du résultat,
5. Questions diverses.

Le Président dépose et met à la disposition de l'associé unique :

1. La copie de la lettre de convocation,
2. Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
3. Le rapport sur la marche de la société pendant ledit exercice,
4. Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président déclare que les états financiers, le rapport sur la marche de la société, les statuts et le texte du projet de résolution ont été tenus à disposition de l'associé unique, au siège social, pendant les quinze jours ayant précédé la réunion.

L'associé lui donne acte de cette déclaration, entend lecture du rapport du Président et prend les décisions suivantes :

I. PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes et les états financiers dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne quitus au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

4

II. DEUXIEME DECISION

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 qui s'élève à **37 317,87 €** :

- Réserve légale	:	00,00€
- Distribution de dividendes	:	32 250,00€
- Autres réserves	:	5 067,87€

Soit un dividende de 215,00€ par part sociale (150 parts sociales).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 10/05/2019.

Après cette affectation, les capitaux propres de la société se présenteront ainsi :

- Capital social	:	1 500,00€
- Réserve légale	:	150,00€
- Autres réserves	:	8 366,56€
TOTAL		10 016,56€

III. TROISIEME DECISION

L'associé unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ces délibérations, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales ou autres qu'il y aura lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, l'associé unique déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

- Monsieur FARCOT Antoine,

